13 mai 2024

LES PRODUITS FRACO LTÉE.

Ce rapport (le « rapport ») concerne **LES PRODUITS FRACO LTÉE**. (NEQ 1143891415) (ci-après «**PRODUITS FRACO**», la « Société », « nous » ou « notre »), conformément au paragraphe 11(1) de la *Loi sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement, L.C. 2023, ch. 9* (la « Loi ») et se rapporte à notre plus récent exercice financier clos le 30 SEPTEMBRE 2023. Ce rapport présente les mesures prises pour prévenir et atténuer le risque relatif au recours au travail forcé ou au travail des enfants à l'une ou l'autre étape de la production de marchandises — au Canada ou ailleurs — ou de leur importation au Canada par la Société.

Historique de la Société

La société LES PRODUITS FRACO LTÉE., a été constituée en 1991 et a été incorporée sous le régime de la Loi canadienne sur les sociétés par actions, L.R.C. (1985), c. C-44. Le siège social de la Société est situé au 91 ch. des Patriotes Saint-Mathias-sur-Richelieu (Québec) J3L 6B6 Canada.

Secteurs d'activité

Les produits et services de PRODUITS FRACO se concentrent dans les domaines suivants :

- ① Fabrication et vente d'équipements d'accès guidés par mât (élévateurs de chantiers, ascenseurs industriels, plateformes de transport, monte-charges, plateformes de travail); et
- ② Installation des systèmes d'accès guidés par mâts.

Les PRODUITS FRACO sont vendus et distribués à la grandeur du Canada et aux USA.

Chaîne d'approvisionnement

Nous nous procurons les matières premières auprès de nombreux fournisseurs canadiens, américains, européens et asiatiques. Nous faisons affaires avec eux depuis plusieurs années.

Gouvernance, politiques et processus de revue diligente

Survol

Dans tous les aspects de nos opérations et activités commerciales nous nous engageons à respecter les droits de la personne et à intégrer le principe d'éthique responsable des affaires dans nos politiques et nos systèmes de gestion.

Notre conseil d'administration est responsable de la gérance de PRODUITS FRACO et de la surveillance de la gestion des activités.

Le conseil d'administration a mandaté un comité le 5 avril 2023, pour l'aider à s'acquitter de ses responsabilités de surveillance, notamment en ce qui concerne la responsabilité sociale des entreprises et le respect des exigences légales et réglementaires, dont celle faisant l'objet de ce rapport.

Code d'éthique

En juin 2023, nous avons élaborés les termes et conditions de notre code d'éthique (le « Code d'éthique »).

Il intègre les conditions que doivent suivre nos fournisseurs en matière d'intégrité des affaires et de lutte contre la corruption, d'éthique de travail, de santé et de sécurité ainsi que de gestion de l'environnement et ceux visant la protection des enfants.

Nos fournisseurs doivent y adhérer tout comme le font tous les membres du groupe PRODUITS FRACO.

L'objectif est d'être conforme à toutes les lois applicables, quel que soit le lieu où nous exerçons nos activités.

En ce qui concerne l'application des directives du Code d'éthique et en particulier la lutte contre l'exploitation des enfants nous ne tolérerons aucune forme de travail des enfants, de travail forcé, d'exploitation des êtres humains, que ce soit dans nos activités, ou de celles de nos fournisseurs.

Le Code d'éthique à l'intention des fournisseurs peut être modifié, mis à jour et révisé de temps à autre par PRODUITS FRACO. Un exemplaire du Code d'éthique à l'intention des fournisseurs se retrouve sur le site web: <u>Code d'éthique des fournisseurs</u>

Ce Code d'éthique s'applique à PRODUITS FRACO, ainsi qu'à tous ses employés concernés, y compris ses administrateurs et dirigeants. Nos partenaires commerciaux et nos fournisseurs sont tenus de respecter les principes décrits dans le Code d'éthique pour leurs propres opérations et activités commerciales.

Évaluation et gestion de nos risques

Nous avons complété le processus d'identification des risques liés au travail forcé et au travail des enfants dans notre chaîne d'approvisionnement. Nous n'avons décelé aucun élément pouvant nous laisser croire qu'un de nos fournisseurs puisse contrevenir aux dispositions visant à protéger les enfants contre le travail forcé. Nous demeurerons à l'affût et continuerons de maintenir un cadre de gestion des risques approprié.

Formation

Au moment de produire ce rapport PRODUITS FRACO n'offre pas encore de formation sur le travail forcé ou le travail des enfants aux employés occupant des postes d'interaction avec nos fournisseurs. D'ici la fin de cette année 2024, nous proposerons de telles séances de formation.

Tous les employés visés seront tenus de lire le Code d'éthique et d'en confirmer réception. Les membres du conseil d'administration de PRODUITS FRACO feront de même.

Le non-respect d'un fournisseur avec lequel PRODUITS FRACO entretien des liens d'affaires advenant son défaut de respecter les normes de notre Code d'éthique, pourrait entraîner la fin des relations commerciales avec celui-ci.

Nous avons l'intention au cours du prochain exercice financier, d'améliorer notre gestion pour continuer de veiller à l'absence de travail forcé et au travail des enfants dans nos chaînes d'approvisionnement, ce qui nous permettra d'en évaluer l'efficacité.

Approbation et attestation

Ce rapport a été approuvé par le conseil d'administration de LES PRODUITS FRACO LTÉE. conformément à l'alinéa 11(4)(a) de la Loi.

Tel que requis par la Loi, et en particulier son article 11, je soussigné atteste que j'ai examiné les renseignements contenus dans le présent rapport pour l'entité énumérée ci-dessus. À ma connaissance, et avec la diligence raisonnable dont j'ai fait preuve, je confirme que les renseignements contenus dans le présent rapport sont véridiques, exacts et complets à tous égards importants aux fins de l'application de la Loi, pour l'année stipulée.

J'ai le pouvoir de lier LES PRODUITS FRACO LTÉE

Par: Ell Sinill

Nom complet: Emmanuelle Rainville
Titre: Présidente et chef de la direction

Date: 13 mai 2024